



## VERS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ÉLECTRICITÉ POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Il s'agit de réinjecter dans le réseau l'électricité renouvelable produite par le gymnase Paul Tort, au profit de la consommation de ce même bâtiment et de la Médiathèque du Sud-Aveyron (MéSA). Enedis et la Ville de Millau ont signé une convention sur l'autoconsommation collective d'électricité.

Publié le 24 mars 2025

Le principe de l'autoconsommation collective est de produire de l'électricité qui est injectée sur le réseau public de distribution pour être partagée entre plusieurs équipements éloignés géographiquement.

L'électricité d'origine solaire, produite grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur le toit du gymnase Paul Tort atteint **33 000 kWh par an** Elle était jusque-là revendue à EDF OA (obligation d'achat).

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, elle sera désormais « autoconsommée » c'est-à-dire injectée dans le réseau public pour répondre à l'ensemble des besoins du gymnase (dont la consommation est de **29 378 kWh** par an).

https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/la-ville-se-lance-dans-lautoconsommation-collective-delectricite-pour-ses-batiments-publics-3758?

La production en surplus permettra de compenser une partie de la consommation de la Médiathèque du Sud-Aveyron (MéSA), l'un des plus importants équipements publics de la ville, (consommation de **126 000 kWh** par an).

Cette convention, première étape clé du déploiement de l'autoconsommation collective sur la commune de Millau, permettra la réinjection dans le réseau de la production d'autres futurs équipements municipaux.

## Maîtriser la production et la consommation d'énergie : un enjeu pour la Ville

A ce jour, 9 bâtiments municipaux sont équipés de panneaux photovoltaïques : 6 écoles (Puits de Calès, Eugène Selles, Jules Ferry, Beauregard, Le Crès, Jean-Henri Fabre), mais aussi le Centre technique municipal (CTM), le Pôle petite enfance ainsi que le gymnase Paul Tort. Ces neuf bâtiments produisent en moyenne 200 000 KWh d'électricité par an et le montant de la revente de cette électricité s'élève à 25 134 € pour 2024.

## **En chiffres**

- > La consommation électrique totale des bâtiments municipaux et des équipements publics pour 2024 était de 1 639 641 kWh.
- La consommation de l'éclairage public était de 1 029 655 kWh
- > Enfin, le budget électricité total pour la Ville de Millau en 2024 était de 658 676 €

Pour la Ville de Millau, la convention vient conforter ce développement des énergies alternatives et apparaît comme un moyen durable de réduire les factures d'électricité et d'être moins dépendante des fluctuations du marché.

La maîtrise de la gestion du patrimoine bâti, le développement des énergies renouvelables ou la rénovation énergétique des bâtiments publics sont parmi les actions concrètes qui répondent à l'impératif de sobriété et aux enjeux d'une ville durable.



Emmanuelle Gazel et Severnine Peyretout, pour la Ville de Millau, ont signé la convention avec Gérald Bonnard, Directeur territorial d'Enedis en Aveyron, le 24 mars 2025.

## L'autoconsommation : un mode de consommation en pleine expansion

L'opération d'autoconsommation collective est rendue possible par la loi du 24 février 2017. L'opération de la Ville de Millau est l'une des 17 opérations d'autoconsommation collective en Aveyron, un des départements les plus dynamiques dans ce domaine en partenariat avec Enedis.

La France compte 883 opérations en service, rassemblant plus de 8 603 consommateurs et plus de 1 388 producteurs, pour une puissance totale de 118 MW en grande partie issue de panneaux photovoltaïques (source: Open Data d'Enedis).

Le partage d'électricité produite localement entre plusieurs personnes intéresse notamment les collectivités locales, elles génèrent à elles seules plus de 457 opérations d'autoconsommation collective et ce nouveau mode de consommation est amené à se développer fortement.

Plus d'informations:

12100 Millau 05 65 59 50 00

https://www.enedis.fr/autoconsommation-collective 2

